



Opérations participant à la reconstitution des capitaux propres Assemblée générale extraordinaire du 23 décembre 2014

Ormes, le 23 décembre 2014

L'Assemblée Générale Extraordinaire s'est réunie ce jour et a voté l'ensemble des résolutions participant à la reconstitution des capitaux propres de la Société.

L'Assemblée Générale Extraordinaire a notamment décidé :

- une imputation partielle des pertes antérieures sur les postes de réserve et de prime ;
- une réduction de capital motivée par des pertes de 5.347.946,34 € par voie de diminution de la valeur nominale des actions de 0,40 € à 0,02 €.

Elle a également adopté les décisions soumises préalablement aux Assemblées des porteurs d'OC1 et d'OC2 qui ont autorisé la modification par voie d'avenant des contrats d'émission des OC1 et OC2 émises en 2012 au profit de Bpifrance Participations et de Nass&Wind.

Ces modifications ont notamment pour objet de préciser les modalités générales de conversion des OC1 et des OC2 et de permettre en particulier la conversion de 6.755.000 OC1 par Bpifrance Participations et de Nass&Wind à compter du 23 décembre 2014.

A cet égard, Bpifrance Participations et Nass&Wind se sont engagés à convertir respectivement 4 552 073 OC1 et 2 202 927 OC1.

Bpifrance Participations et Nass&Wind après conversion de 6.755.000 OC1, détiendront respectivement 47,73% et 20,53% du capital et des droits de vote de la Société pour un flottant de 31,06% (contre respectivement 38,30% et 14,73% du capital et des droits de vote de la Société pour un flottant de 45,97% à ce jour).

Ces opérations visent à permettre la poursuite du développement de l'activité du Groupe Vergnet et participent à la reconstitution des capitaux propres décidée suite à la décision de l'AGM du 28 juin 2012 et qui doit être effective au 31 décembre 2014.

À propos de Vergnet SA

Le Groupe Vergnet est le spécialiste de la production d'énergies renouvelables : éolien, solaire, hybride. Fort de technologies uniques, le Groupe a développé l'Hybrid Wizard, un système hybride pilotant en temps réel la part d'énergies renouvelables injectée sur le réseau électrique en garantissant sûreté et sécurité de fonctionnement pour les réseaux insulaires ou isolés. Le Groupe a installé 900 éoliennes. Il est présent dans près de 35 pays et regroupe 221 collaborateurs en 11 implantations. Les actions de Vergnet sont admises aux négociations sur Alternext depuis le 12 juin 2007 (FR0004155240 – ALVER).

Contacts

Groupe Vergnet
Secrétaire Général
Henri-Luc JULIENNE
Tél : 02 38 52 59 92
hl.julienne@vergnet.fr

Actifin
Relations Analystes/ Investisseurs
Ghislaine GASPARETTO
Tél : 01 56 88 11 11
ggasparetto@actifin.fr